

Aujourd'hui nous sommes le lundi 14 août. Nous faisons mémoire de saint Maximilien Kolbe, ce prêtre polonais qui, dans un camp de la mort, a demandé d'être exécuté à la place d'un père de famille.

Je me présente au Seigneur. Je dispose mon cœur pour écouter soigneusement l'évangile. En écoutant Praise ye the name of the Lord, louez le nom du Seigneur, chanté par le Putinki Church Choir, je trace sur moi le signe de croix, Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

La lecture de ce jour est tirée de l'évangile de Matthieu, au chapitre 17. Jésus y fait un miracle de plaisanterie, comme pour se moquer gentiment des juifs du Temple, mais il nous révèle aussi une invitation à être libres.

En ce temps-là, comme Jésus et les disciples étaient réunis en Galilée, il leur dit : « Le Fils de l'homme va être livré aux mains des hommes ; ils le tueront et, le troisième jour, il ressuscitera. » Et ils furent profondément attristés.

Comme ils arrivaient à Capharnaüm, ceux qui perçoivent la redevance des deux drachmes pour le Temple vinrent trouver Pierre et lui dirent : « Votre maître paye bien les deux drachmes, n'est-ce pas ? » Il répondit : « Oui. » Quand Pierre entra dans la maison, Jésus prit la parole le premier : « Simon, quel est ton avis ? Les rois de la terre, de qui perçoivent-ils les taxes ou l'impôt ? De leurs fils, ou des autres personnes ? » Pierre lui répondit : « Des autres. » Et Jésus reprit : « Donc, les fils sont libres. Mais, pour ne pas scandaliser les gens, va donc jusqu'à la mer, jette l'hameçon, et saisis le premier poisson qui mordra ; ouvre-lui la bouche, et tu y trouveras une pièce de quatre drachmes. Prends-la, tu la donneras pour moi et pour toi. »

Textes liturgiques © AELF, Paris

Point 1

Jésus vient d'annoncer sa Passion, et voilà qu'on l'interroge sur une affaire de denier du culte... Ça s'appelle passer à côté de l'enjeu. Est-ce qu'il n'y aurait pas, aujourd'hui sur cette terre, des enjeux immenses, où se joue la croix du Christ, et à côté desquels nous passons, retenus par des affaires de boutiquiers ? J'y réfléchis quelques instants.

Point 2

« Simon, les fils du roi vont-ils payer l'impôt ?... Les fils sont libres ». L'air de rien, c'est ici la seule fois que Jésus parle explicitement de liberté. Voilà qui élève le débat ! Au regard des observances religieuses, toutes précieuses qu'elles soient, Jésus nous alerte : veillez à être des hommes libres ! Agissez en fils et filles de Dieu ! J'accueille cette mise en garde. Mon rapport à Dieu me fait-il grandir en liberté ?

Point 3

« Prends la pièce de monnaie, tu la donneras pour toi et pour moi. » Jésus fait un miracle de fantaisie, mais il en tire une leçon : le disciple et son maître seront à la même enseigne. Jésus paiera l'impôt pour deux, invitant son disciple à partager sa condition de « fils de roi ». Partager la condition de Jésus, faire cause commune avec lui, voilà ce qui m'est offert. Je pèse cela dans la prière.

Une deuxième fois, j'écoute ce curieux récit où se heurtent si vivement la gravité de l'enjeu et la

légèreté des auditeurs.

Je garde le silence. Puis j'adresse au Seigneur quelques mots personnels, ceux qui viendront conclure ma prière.

Et parce que le père Maximilien Kolbe avait consacré sa vie à diffuser la dévotion mariale, je peux m'associer à lui en priant la Vierge Marie :

Je vous salue, Marie, pleine de grâce,
le Seigneur est avec vous.

Vous êtes bénie entre toutes les femmes,
et Jésus, le fruit de vos entrailles,
est béni.

Sainte Marie, Mère de Dieu,
priez pour nous, pauvres pécheurs,
maintenant et à l'heure de notre mort. Amen.